

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 3430 du 2 février 2022
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ2202796S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 34571 du 1^{er} décembre 2021 (NOR : INTJ2130616S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mars 2022 :

Legrand	Sébastien	NIGEND : 168 880
----------------	-----------	------------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2022 :

Boudaillier	Alexandre	NIGEND : 199 841
Houguet	Christophe	NIGEND : 189 704

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2022 :

Meunier	Yvonnick	NIGEND : 217 478
Battez	François	NIGEND : 243 179
Kerembellec	Franck	NIGEND : 215 918
Paquier	Kévin	NIGEND : 231 847

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mars 2022 :

Ariat	Gaëtan	NIGEND : 374 310
Massolo	Kévin	NIGEND : 303 989
Cochaud	Florian	NIGEND : 371 109
Bette	Gabriel	NIGEND : 337 711

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 février 2022.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,*
P. Sauvegrain